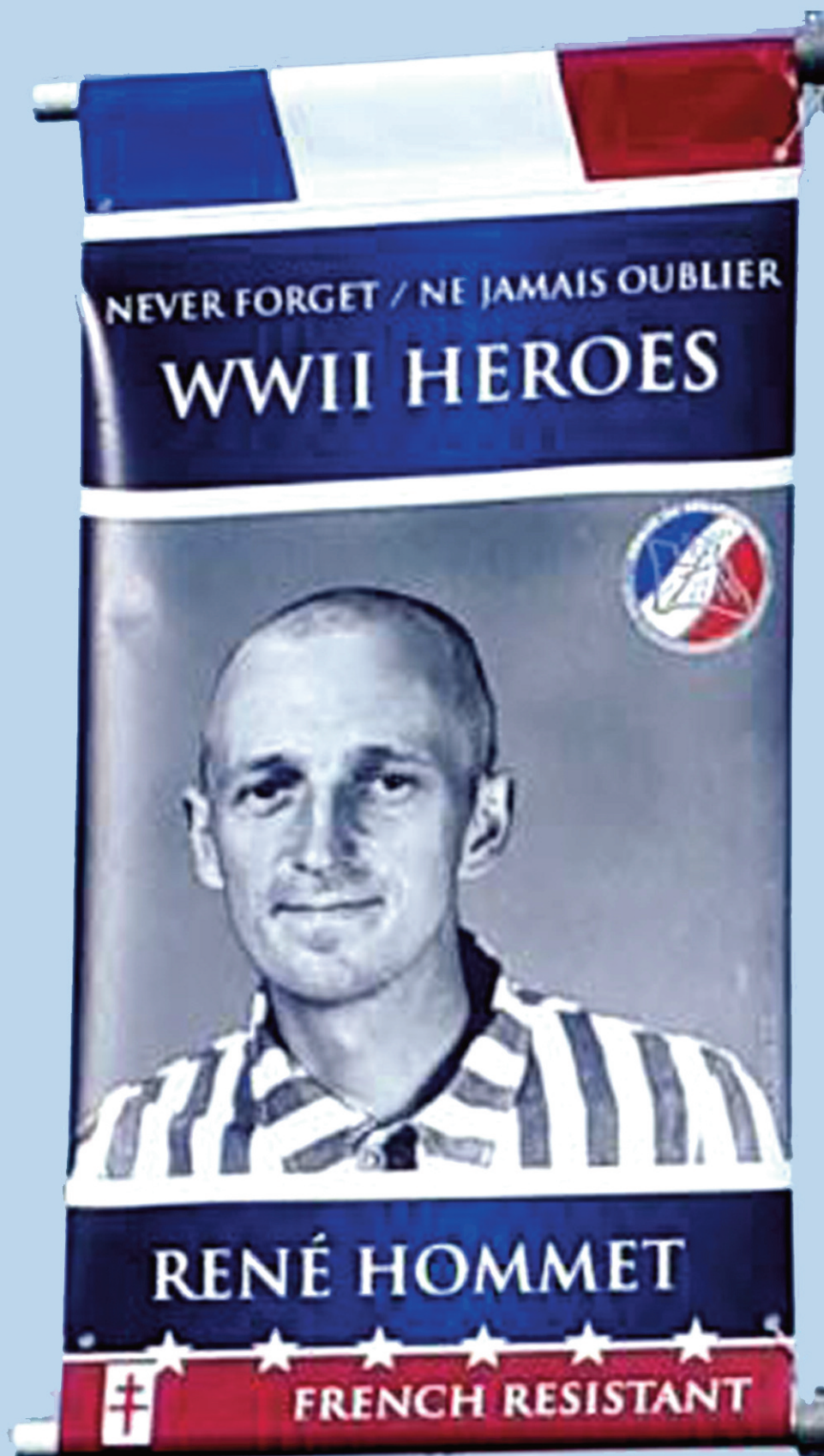


MÉMOIRE VIVE

des convois des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau



SOMMAIRE



p.3 Éditorial

p.4 Événements

Caen, se souvenir des attentats d'Airan.

Paris, une place Louise Losserand (31757).

Calvados, Charles et René Hommet.

p.10 Pour mémoire

Amedeo Cavalli.

p.11 Contributions

Danielle Cavalli « Vous êtes, vous les jeunes, l'avenir de l'Italie »

Stains, genèse d'un projet.

p.14 Un peu d'histoire

Les 31000 et les 45000 et la guerre à l'est.

p.16 Page culture

La lutte clandestine en France.

ADHÉREZ VITE À MÉMOIRE VIVE

Vous n'avez pas encore envoyé votre adhésion ou votre renouvellement à notre association, alors il est encore temps !

N'oubliez pas que nous avons besoin de vous afin que cette association continue d'exister, qu'elle soit représentée dans les différentes instances de la Mémoire, qu'elle puisse subventionner des jeunes lors des voyages que nous organisons à Auschwitz-Birkenau, qu'elle participe aux différentes commémorations.

Tout cela afin de transmettre aux plus grands nombres la nécessité impérieuse de ne pas oublier, ni l'Histoire ni celle des 45000 et des 31000, et que jamais de tels actes de barbaries ne puissent se reproduire.



Nous comptons sur vous (voir bulletin page 19)

Vous pouvez faire parvenir vos règlements à :

Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE

Chèque libellé à l'ordre de : Mémoire Vive des 45000 et 31000

Secrétaire : Claudine Ducastel..... ☎: 06 42.67.46.10 .. mail : claudine.ducastel@wanadoo.fr
Trésorière : Josette Marti ☎: 06 61 17 86 69 .. mail : jo.marti@free.fr
Contact et commande de publications : Yvette Ducastel..... ☎: 01 47 25 02 72 .. mail : yvette.ducastel@orange.fr
Contact exposition : Jean-Marie Dusselier.. ☎: 01 34 89 47 46 .. mail : jmdusselier@orange.fr
Site internet : <http://www.memoirevive.org/>

Vous souhaitez le concours de Mémoire Vive à l'une de vos initiatives (rencontres scolaires, débats...), contactez Yvette Ducastel ou Jean-Marie Dusselier

Notre 70^e bulletin !..

Dès sa création en 1996, Mémoire Vive s'est tout de suite dotée d'un bulletin pour faire connaître l'histoire des convois, les activités et prises de position de l'association. L'éditorial du premier bulletin montre l'importance que la toute jeune association lui accordait : « Le moment est aujourd'hui venu de concrétiser notre projet de création d'un bulletin de notre association "Mémoire Vive". C'est une naissance avec tout ce que cela signifie d'émotion, d'espoir, d'ouverture et de pari sur l'avenir ». Ce premier "Édito" ajoutait : « Nous le voulons ouvert, vivant, porteur de connaissances, d'informations et de débats. » Nous sommes restés fidèles à ces fondamentaux, en les enrichissant au cours de ces 23 années.

En son début, la réalisation du Bulletin est coordonnée par Fernand Devaux, et ce sont surtout les "45000" et les "31000" qui ont pris en charge la rédaction des articles. Dans les deux premiers numéros, on trouve des articles de Betty Jégouzo, Nicole Lautissier, André Montagne, Lucien Ducastel, Germaine Pican... Dès le numéro 3, consacré aux "45000" du Calvados, des familles de "45000" et de "31000" se sont impliquées : Claude Doktor, Roger Hommet, Roger Goguet, Didier Rossi. Un peu plus tard, c'est Dany Allaire qui a présenté ses archives de billets jetés du train...

En feuilletant tout ces bulletins, on retrouve des moments importants et émouvants : la parution de l'ouvrage de Claudine Cardon-Hamet, 1000 otages pour Auschwitz, ouvrage majeur pour la connaissance du convoi des 45000, l'indignation d'Hélène Allaire, témoin au procès Papon, où elle avait dû subir son outrecuidance et affronter son mépris lorsqu'il lui avait déclaré : « Vous n'allez pas mettre toute la misère du monde sur un fonctionnaire avec des fantasmagories ». Nous pouvons citer encore, en 2001 le soutien apporté aux familles de Rose Blanc et de Francine Fromond calomniées par un ouvrage qui les traitait de « Résistantes horizontales », la diffamation dont notre association a été l'objet lorsque notre action a été assimilée à celle de « nazillons, profanateurs de cimetières » ou encore notre soutien à Jean Ferrat, lorsqu'en 2005 sa chanson Nuit et Brouillard avait été qualifiée de « négationnisme implicite »...

Au fur et à mesure du développement de l'activité de l'association et avec l'accueil de nouveaux adhérents, le contenu du bulletin s'est densifié. Il faut souligner l'apport de Pierre Labate qui, en poursuivant les recherches sur les "45000" et les "31000", a nourri notre journal d'articles historiques ou de numéros spéciaux comme ceux portant sur le camp C dit « Camp des communistes » de Compiègne, d'où sont partis les deux convois, ou sur les "45000" de la Sanders.

Un contenu de plus en plus riche, une actualité de plus en plus fournie nous ont amenés, en 2016, à revoir notre Bulletin, en faisant évoluer son contenu et sa forme. Il devenait en effet très dense et difficile à lire. Il nous a semblé important de conserver un support papier malgré l'ère du numérique, mais en le rendant plus accessible, plus attractif – en passant notamment du monochrome à la couleur – pour en faciliter la lecture au-delà des adhérents de Mémoire Vive. Parallèlement nous avons poursuivi et continué d'enrichir notre site internet qui est une mine d'informations sur les convois et qui rend compte régulièrement de notre activité et nous nous sommes dotés d'une page Facebook.

L'époque où ce sont les témoins qui, avec toute leur légitimité, faisaient vivre la Mémoire est derrière nous. La situation dans le monde voit partout la montée des extrêmes droites. Or, c'est au moment où l'interpellation des jeunes générations et de tous les citoyens est vitale que la Mémoire s'affaiblit.

Il est de la responsabilité d'associations comme la nôtre de travailler à l'articulation entre Mémoire et Histoire, y compris en trouvant et en faisant connaître de nouveaux moyens d'expression, notamment artistiques.

Nous avons aussi des partenaires qui font un remarquable travail qu'il est important de contribuer à faire connaître. Nous avons donc fait évoluer notre journal en revoyant les rubriques, en élargissant le nombre de rédacteurs – Mémoire Vive a la chance de compter parmi ses membres très actifs des jeunes qui n'hésitent pas à prendre la plume ou plutôt le clavier ! – et en revoyant la forme. Patrick Roze a pris en charge la réalisation d'une nouvelle maquette plus aérée, et nous avons décidé de passer à la couleur malgré le coût supplémentaire. Notre souhait, c'est que de plus en plus de personnes, de partenaires s'expriment, que les articles historiques permettent de mieux comprendre le contexte historique et de favoriser la réflexion sur ce qui se passe aujourd'hui, partout dans le monde, de lutter contre l'idée que la situation d'exploitation de la planète et des hommes est inéluctable et qu'il n'y a pas d'alternatives. Ce fut l'engagement du « Plus jamais ça » des rescapés ; nous espérons que nos Bulletins y contribuent modestement, mais avec conviction.

Claudine Ducastel



Caen : il faut continuer à se souvenir des attentats d'Airan

Le 4 mai dernier, Mémoire Vive a organisé, avec le soutien matériel de la CGT, du PCF et de la mairie de Caen une cérémonie à la mémoire des victimes des attentats d'Airan. Pendant de nombreuses années, cette cérémonie était organisée à l'invitation conjointe de la Mairie de Caen et de Mémoire Vive. La ville de Caen ayant décidé de se recentrer sur les cérémonies nationales, c'est à la seule invitation de Mémoire Vive que s'est tenue cette manifestation.

En présence de Philippe Nicole, conseiller municipal délégué, représentant Joël Bruneau, maire de Caen, Marie-Jeanne Gobert, conseillère régionale, Philippe Duron, ancien maire de Caen, de Résistants, de Maurice Ellouk et de plusieurs représentants de la synagogue de Caen, de représentants du PCF et de la CGT, Claude Doktor a rappelé l'importance des attentats d'Airan dans l'histoire de la Résistance et l'importance du travail de mémoire dans une époque où la recrudescence du racisme et de l'antisémitisme est alarmante.

Nous avons interrogé Yves Jégouzo qui intervenait au nom de mémoire Vive.

MV : Pourquoi Mémoire Vive souhaite continuer à célébrer cet événement local ?

YJ : Les sabotages d'Airan ans la nuit du 14 au 15 avril puis dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1941 sont des événements majeurs de par la précocité de ces actions de Résistance, préfigurant l'unité future des mouvements de Résistance et la lutte de Libération nationale l'importance de l'action de Résistance, l'ampleur de la répression mais aussi la nature de cette répression qui a frappé tous les milieux qui luttèrent contre le nazisme.

Elle illustre de manière très claire la politique des otages et le concept de judéo-bolchévisme central dans l'idéologie nazie. Sa connaissance et le travail pédagogique qu'elle permet en fait un élément irremplaçable de compréhension et d'illustration très concrète de l'idéologie nazie.

En outre, les deux sabotages d'Airan ne furent pas sans suite. D'autres déraillements et actions de Résistance eurent lieu jusqu'au printemps 1944, en préparation puis en soutien au débarquement

des forces alliées et aux combats pour la Libération de France. Ils furent des événements précurseurs.

Comme le montre le renforcement de la Résistance tout au long de l'Occupation, la politique des otages fut mise en échec malgré le recours à une implacable répression. Himmler fut contraint de la suspendre fin 1942 après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord.

Des événements comme les attentats d'Airan, éclairent l'histoire globale aux plans national, européen et mondial.

MV : Que visaient ces attentats et par qui ont-ils été commis ?

YJ : Dans la nuit du 14 au 15 avril, des résistants, pour beaucoup des cheminots, ont fait dérailler

un train de permissionnaires allemands près d'Airan, à 10 km de Caen. Puis, la Résistance organise un second sabotage au même endroit dans la nuit du 30 avril au 1^{er} Mai, la veille de la fête des travailleurs.

Ces actions montrent que les cheminots étaient très engagés dans les mouvements de Résistance. Ce que confirment les listes des otages. Leurs organisations étaient bien implantées à la gare de Caen. Notamment au dépôt, chargé de la réparation du matériel roulant où dominait le rejet de l'occupant. De 1940 à 1944, ses services constituent un important vivier pour la Résistance : de nombreux mouvements de Résistance s'y implantèrent.

De manière plus générale, les milieux populaires étaient engagés dans les actions de Résistance : les cheminots mais également les électriciens, les hospitaliers, les postiers, les métallurgistes, les mineurs, les travailleurs du bâtiment... Comme l'a souligné le

Claude Doktor,
Roger Hommet





Yves Jegouzo

Général de Gaulle, dans son appel à la radio de Londres pour le 1er Mai 1941 : « Parce qu'aujourd'hui, malgré la faim, l'oppression, l'infâme propagande, ce sont les travailleurs français, ceux de la terre, ceux des usines, ceux des transports, qui donnent, au milieu des ennemis et des traîtres qui les servent, l'exemple de la Résistance, qui forment les troupes et arment les navires de la France toujours combattante et qui par tant de sacrifices, dont les plus obscurs sont les plus grands, maintenant, malgré tout, l'honneur, la gloire, la majesté du peuple français. »

De plus, nous savons que la Résistance fut diverse : des professeurs, des médecins, des cadres, des intellectuels s'engagèrent également dans la région de Caen et ailleurs. C'est cette diversité dans les engagements qui permit, au-delà, l'unité sur l'essentiel et la création du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean Moulin, le 27 avril 1943.

MV : Quelle a été l'ampleur de la répression et comment s'est-elle organisée ?

YJ : Dès le lendemain du premier sabotage, les nazis, en étroite collaboration avec le régime de Vichy décident d'une répression de grande ampleur : 20 civils français devront accompagner tous les convois ferroviaires allemands entre Cherbourg et Amiens ; une ordonnance met en place un couvre-feu très strict et décide l'arrestation de « 30 communistes, juifs ou personnes en lien avec les malfaiteurs », l'exécution de 80 otages et la déportation vers l'Est de 1000 communistes, juifs ou personnes en lien avec les « malfaiteurs ».

Malgré le déploiement de moyens considérables : 2000 opérations policières ; la vérification de plus de 1000 emplois du temps ; la transmission aux allemands de 600 noms de cheminots révoqués en 1939 en raison de leur appartenance au PCF ; les auteurs du sabotage ne sont pas trouvés.

Le préfet du Calvados obtient un sursis. Néanmoins, le 30 avril 1942, Louis Bouillard et Jean Surmatz, arrêtés quelques mois auparavant pour propagande communiste sont fusillés ainsi que 22 de leurs camarades afin de terroriser la Résistance.

Le parti communiste avait décidé de faire du 1er mai, une journée de lutte. Comme nous l'avons évoqué, dans ce cadre, le même groupe de Résistance a commis un deuxième sabotage dans la nuit du 30 avril au 1er mai, au même endroit.

À cette même date, le Général de Gaulle avait demandé à tous les Français de répondre « à l'appel des travailleurs de France » en défilant individuellement devant les statues de la République et les mairies des villes et des villages, le 1er mai après 18h30. Plus d'un millier de Caennais avaient répondu à cet appel.

Les représailles s'annoncent dans un climat où la cour martiale allemande venait de faire fusiller trois Résistants accusés de propagande Gaulliste.

Dans la soirée du 1er mai, le Feldkommandant remet au préfet une liste, établie à la hâte de 60 communistes et de 58 juifs à arrêter la nuit même. Une liste de 20 noms supplémentaires est transmise au sous-préfet de Bayeux.

Le 7 mai, l'armée d'occupation procède à de nouvelles arrestations dans les milieux anglophiles et gaullistes. C'est au total 120 otages qui sont arrêtés et transférés au Petit Lycée.

Sur ces 120 otages, 80 seront transférés à Compiègne et feront partie du convoi du 6 juillet 1942 dit « convoi des 45000 ». Les 80 « 45000 » calvadosiens regroupent des communistes, des juifs et des proches de réseaux gaullistes et anglophiles. Ils sont à l'image des cibles de répression qui ont été visées. À la fin de l'année 1942, 77 % des calvadosiens du convoi du 6 juillet étaient morts à Auschwitz-Birkenau.

A ces morts en déportation, il faut ajouter 52 fusillés en représailles aux sabotages d'Airan.

MV : La disparition des témoins, n'oblige-t-elle pas à repenser la transmission de la Mémoire ?

YJ : La transmission de la Mémoire aujourd'hui, exige d'articuler, d'une part, une approche historique chronologique, basée sur l'analyse des événements majeurs de

notre histoire nationale, ainsi que de leurs causes profondes et, d'autre part, les parcours de vie des hommes et des femmes qui contribuèrent à cette histoire. Ce qui permet de restituer la dimension humaine de cette période historique fondatrice et de sa proximité avec la nôtre et avec celle, future, des jeunes générations. De voir comment se nouent les engagements dans leur diversité.

Paris inaugure une place Louise Losserand (31757)



Ian Brossat, adjoint
à la mairie de Paris

Le 25 juin dernier Ian Brossat adjoint à la marie de Paris et Carine Petit, maire du 14^e arrondissement ont inauguré la place Louise Losserand. C'est sur la proposition du comité de quartier, dans le cadre d'un budget participatif, que la place Louise Losserand a été aménagée et inaugurée. Carine Petit a rappelé la volonté de la ville de Paris de valoriser le rôle des femmes dans tous les domaines d'activité ou d'engagement en leur attribuant le nom de lieux dans la ville.

Ian Brossat a rappelé le rôle des femmes dans la Résistance. Il a insisté sur le fait que souvent ce rôle a été et demeure minoré alors qu'elles se sont habilement servies de l'image que la société avait de leur rôle et de leur statut pour mener des actions d'envergure sans attirer les soupçons. D'ailleurs a-t-il souligné, les nazis eux, ne s'y sont pas trompés en déployant sur les femmes résistantes une répression d'ampleur.



Carine Petit, maire
du 4^e arrondissement
de Paris

Yves Jégouzo est intervenu sur le parcours de vie de Louise Losserand.

« Louise Marié est née le 23 février 1904 à Paris dans le 11^e arrondissement, un quartier populaire aux traditions révolutionnaires depuis plus d'un siècle. Elle est la deuxième d'une famille de sept enfants. Dans ces faubourgs des métiers du meuble, le père était mouleur de cuivre.

Après l'inondation de 1910, qui a touché si gravement ces quartiers de l'Est parisien, la famille s'installe à Montreuil-sous-Bois, dans la banlieue proche. C'est là que Louise va à l'école communale.

En juillet 1914, avec le début de la Première Guerre mondiale, les écoles sont réquisitionnées pour les besoins de l'armée. Louise doit travailler. Elle apprend le métier de mécanicienne de fourrure, elle sera également brodeuse.

En 1922, Louise Marié se marie avec Raymond Losserand, fourreur, issu d'une famille de tradition républicaine. Les options politiques de Raymond se forgèrent au contact de ses parents et des milieux ouvriers de cette banlieue du nord-est. Il adhère au Parti communiste en 1934, après les évènements de février. Il est élu conseiller municipal du 14^e arrondissement en 1937.

Le couple Losserand s'engage dans la Résistance et rentre dans la clandestinité en 1940. Louise partage avec Raymond, les risques encourus par cet engagement précoce. Le Parti communiste clandestin passe à la lutte armée en 1941 et crée les Bataillons de la jeunesse, l'Organisation secrète (O.S.) et les sections de la main-d'œuvre immigrée (M.O.I.), préfiguration des Francs-Tireurs et Partisans (FTP). Raymond devient un

des chefs de l'O.S. ; de la Région parisienne, puis commandant FTP. Louise prend sa part de la lutte. Mais le combat de la Résistance armée, face aux services de la police de Vichy sous les ordres de l'Occupant nazi, est profondément inégal, en particulier dans Paris et sa région.

Les services policiers, notamment les Brigades spéciales, sont tous mobilisés pour traquer les Résistants et mener de longues filatures.

Ces actions de la police aboutissent à de nombreuses arrestations par les Brigades spéciales, à la mi-mai 1942. Le groupe Douillot-Losserand tombe le 16 mai. Le couple Losserand est arrêté à 4 heures du matin.

Henri Douillot et sa femme Charlotte sont également arrêtés, ainsi que la fille de Charlotte, Rolande Vandaele. Puis, la sœur de Charlotte, Henriette L'huillier, et son mari Alphonse sont également arrêtés.

Dans le même coup de filet sont notamment arrêtés : Antoinette et Mary Besseyre, Yvonne et Gaston Carré, France Bloch-Sérazin, la fille de l'écrivain Jean-Richard Bloch, chimiste, et son amie, Marie-Elisa Nordmann, également chimiste, qui avait échappé aux arrestations de l'affaire Pican-Cadras-Politzer. Par ce coup de filet, des dizaines de personnes sont arrêtées.

Les prisonniers seront remis aux Allemands qui instruisent et mettent en œuvre un ensemble de procédures de répression implacables.

Raymond Losserand, Henri Douillot, Gaston Carré, Mary Besseyre et France Bloch, sont

déférés devant le Tribunal militaire allemand du Gross Paris le 30 septembre et sont condamnés à mort. Les hommes sont fusillés au champ de tir d'Issy-les-Moulineaux le 21 octobre 1942. France Bloch est déportée dans la prison de Lübeck, le 10 décembre 1942, et est guillotinée à la prison de Hambourg, le 12 février 1943. Alphonse L'Huillier est parmi les quatre-vingts otages fusillés au Mont-Valérien le 11 août 1942.

Les autres femmes se retrouveront au fort de Romainville qui est, en 1942, la réserve d'otages de la Région parisienne. Là, elles ont connu la sentence de mort de leurs maris et compagnons respectifs. Après le Dépôt, Louise Losserand arrive au fort de Romainville le 27 octobre 1943. Louise et les autres femmes arrêtées en mai 1942 feront partie des 230 femmes du convoi du 24 janvier 1943, dit des « 31000 », déportées à Auschwitz-Birkenau. Louise avait 39 ans, un âge avancé pour survivre aux conditions de Birkenau. Après trois jours de voyage en wagons plombés, les femmes du convoi découvrent Birkenau le 27 Janvier, dans une aube glacée. Par défi, ensemble, elles chantent La Marseillaise.

En 1944, les survivantes du convoi sont transférées en plusieurs groupes au camp de femmes de Ravensbrück. Louise Losserand y est transférée le 4 août 1944 avec trente-quatre de ses camarades. Les femmes de ce transfert ont été classées à Ravensbrück, « N.N. » (Nacht und Nebel) – Nuit et brouillard – .

Puis, le 2 mars 1945, Louise Losserand fait partie d'un convoi de 1802 détenues vers Mauthausen, avec trente-deux de ses camarades « 31000 ». C'est le plus grand convoi de femmes vers ce camp. La plupart d'entre elles sont envoyées en commando à la gare d'Amstetten, afin d'y déblayer les voies, soulevant rails et traverses. Un bombardement allié fait trente-quatre victimes, dont les trois dernières « 31000 » mortes en déportation.

Louise Losserand fait partie des trente survivantes « 31000 » libérées à Mauthausen le 22 avril 1945, puis acheminées en Suisse par les camions de la Croix-Rouge internationale.



Inauguration
de la Place
Louise Losserand

Calvados

Charles et René Hommet

La reconnaissance de 2 déportations sur le chemin de mémoire du littoral des plages du débarquement

Ce sont quelques 950 affiches qui ont été installées, entre Uta Beach et Sword Beach, sur 56 communes. C'est dans le cadre du 75ème anniversaire du débarquement que le Comité du débarquement a décidé de rendre hommage à l'ensemble des acteurs de la bataille de Normandie qu'ils soient militaires ou non. En place depuis le 8 avril et jusqu'à fin septembre ces affiches ont vocation à réapparaître chaque année pendant 6 mois jusqu'en 2023.

Parmi les 6 Résistants de Port-en-Bessin, figurent Charles Hommet et son fils René. Charles a été déporté en Algérie et René a fait partie du convoi des 45000. Il est assassiné à Auschwitz le 18 septembre 1942 ⁽¹⁾.

La déportation en Afrique du nord : une initiative des seules autorités françaises.

Charles Hommet, est déporté en Afrique du Nord avec des hommes réputés dangereux par le régime du Vichy. Ce sont des élus, des parlementaires, communistes, des syndicalistes, des républicains espagnols, des anciens des Brigades internationales, quelques fois de simples « suspects » et plus tard des juifs d'Afrique du Nord et des Francs-maçons.

La déportation en Afrique du Nord qui commence dès mars 1941, est occultée parce qu'elle a été le fait des seules autorités françaises. La volonté d'oubli est allée jusqu'à nier le titre de déportés aux hommes qui en ont été victimes.

Après la déclaration de guerre en septembre 1939, le gouvernement Daladier de la III^e République dote la France de 2 décrets – le 21 septembre et le 18 novembre 1939 – qui permettent d'arrêter sur simple décision des préfets, des individus jugés dangereux pour la Défense nationale et la sécurité publique, l'autorité militaire ayant le pouvoir de les éloigner de leur lieux de résidence. Il est à la fois stupide et infamant de considérer que ces hommes « dangereux, ces militants de l'antifascisme sont susceptibles de devenir « des agents de l'Allemagne Hitlérienne »

Le 30 novembre 1939, Victor Basch, président de La Ligue des Droits de l'Homme demande en vain, l'abrogation de ces décrets qui « violent toutes les règles de la justice et de la décence » et « frappent de peines lourdes et infamantes des citoyens qui n'ont commis aucun délit (...), qui

les privent de surcroît du droit de se défendre et même, de connaître les motifs du châtement qu'ils subissent ».

Le dispositif est complété en avril 1940 par le décret Sérol, ministre socialiste de la justice, qui étend la peine de mort jusque là applicable aux sabotages de matériels utilisés par la Défense nationale au « sabotage moral de l'armée et des populations. Le régime Vichyste n'aura qu'à perfectionner et renforcer ce système de répression, notamment avec la création des brigades



spéciales et pourra ainsi amplifier la politique des otages, des condamnations et des exécutions arbitraires. En octobre 40 est ouvert le camp d'internement d'Aincourt en zone nord qui est vite rempli. Une note du cabinet de Fernand De Brinon aux autorités allemandes demande que l'on envisage la transportation des individus les plus dangereux en Afrique du Nord.

(1) Voir la biographie de René Hommet sur le site internet de Mémoire Vive www.memoirevive.org

Pour renforcer « l'efficacité » de ces mesures, le régime de Vichy considère qu'il faut couper les prisonniers de l'extérieur et constituer des réserves d'otages hors de portée d'une intervention populaire. En 1941, le journal Gringoire écrira « il est urgent de résoudre le problème des camps de concentration et il apparaît que la solution la plus simple, la plus efficace est incontestablement le transfert de ces camps dans l'extrême sud tunisien où il y a tout à faire et où les tentatives d'évasion sont sans issue ». Ces prisonniers seront la première génération de déportés de France (de mars à novembre 1941) avec les mineurs du Nord Pas-de-Calais engagés dans la grande grève du 27 mai au 10 juin 1941.

Plusieurs déportés en Afrique du Nord ont également leurs enfants engagés dans la Résistance. Outre Charles Hommet dont le fils René est dans le convoi des 45000 et sera assassiné à Auschwitz, on peut également citer Henri Martel dont les 2 fils sont fusillés, Prosper Moquet, dont le fils Guy est fusillé à l'âge de 17 ans, Virgile Barrel dont le fils Max est fusillé ⁽²⁾.

Roger Hommet et Claudine Ducastel

Charles Hommet

Charles Hommet est né le 4 juillet 1891 à Grandcamp les Bains dans le Calvados, comme son père, il est artisan peintre. Il épouse Aline Cauchard, couturière. Il fait son service militaire en 1911, initialement prévu pour 2 ans il restera 3 ans sous les drapeaux, 3 années auxquelles vont s'ajouter les 4 années de la première guerre mondiale, soit au total 7 années de sa vie.

Révolté par cette guerre si meurtrière et destructrice, il adhère au mouvement Amsterdam Pleyel, comité mondial contre la guerre et le fascisme. Convaincu que la guerre et le fascisme peuvent gagner la France, il apporte, avec son fils René, un soutien très actif à la République espagnole agressée par Franco, Hitler et Mussolini, en accueillant des enfants espagnols réfugiés et en participant à des collectes de nourriture. C'est dans le contexte des décrets et lois répressifs contre le soi-disant complot judéo bolchévique et maçonnique que Charles Hommet, militant communiste, est arrêté et interné le 16 juin 1940 au camp de Saint-Sulpice-la-Pointe dans le Tarn. Charles Hommet avait refusé de « troquer » sa liberté contre la signature d'un engagement de fidélité à Pétain.

A Saint Sulpice, il prend l'initiative d'un mouvement de protestation, le 1er mai. Il est incarcéré, le 26 novembre 1941, au Fort Saint-Nicolas à Marseille où se trouvaient également Jean Zay, ministre du Front Populaire qui comme Victor Basch sera assassiné par la milice de Pétain. Il est ensuite déporté à Alger au départ de Port-Vendres. A Port-Vendres, les prisonniers sont jetés à fond de cale sur un moutonnier le Sidi Aïssa. Ils rejoignent Magenta en train dans le Sud Orannais et terminent à pied les 17 kilomètres qui les séparent du camp de la Redoute de Bossuet, à 70 km au sud de Sidi bel Abbes. Charles Hommet reste prisonnier dans ce bagne pendant 1 an et demi. Il est libéré le 12 mai 1943 mais ne rejoint Port-en-Bessin qu'en décembre 1944.

« J'étais âgé de 8 ans lorsque je fus témoin avec ma mère et mes six frères et soeurs, de l'arrestation de mon père. C'est le 2 juin que mon père, victime d'une infamie, traversait Port-en-Bessin entre deux gendarmes. Je me souviens également de la nuit du 1er mai 1942 lorsque, à la suite des attentats d'Airan, mon frère René a été arrêté par ces mêmes gendarmes épaulés par des soldats allemands armés. Un an plus tard notre mère succombait à cette accumulation de souffrances. J'avais 12 ans et demi au retour de mon père.»

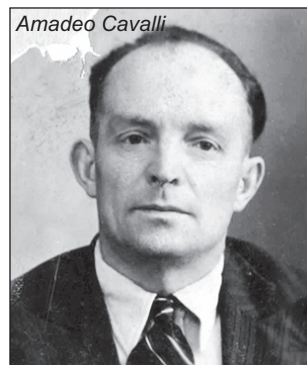
Le 15 juillet 1944, c'est par des marins qui se trouvaient sur des croiseurs au mouillage en rade d'Alger après avoir participé au débarquement que Charles Hommet apprend le décès de son épouse et la déportation de son fils René.



(2) Sources : Association des Résistants, Déportés, Internés et Emprisonnés Politique en Afrique du Nord (ARDIEO), brochure éditée pour le 60^e anniversaire de la déportation des patriotes antifascistes.
Documentation personnelle Roger Hommet

Amadeo Cavalli (46227)

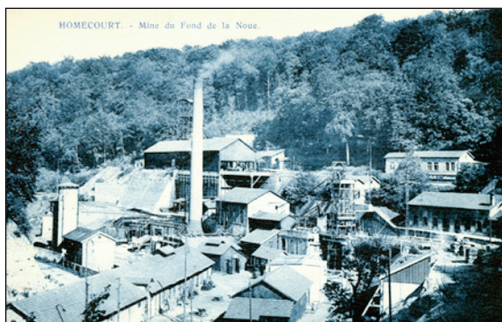
Au moment où l'extrême droite essaie de passer en force en Italie et alors que l'Europe montre son impuissance à traiter de manière digne et humaine l'accueil de migrants chassés de leur pays par la guerre et la misère, le parcours de vie d'Amadeo Cavalli nous rappelle ce que fut, au péril de leur vie, l'engagement d'immigrés pour défendre les valeurs de la République et de la démocratie dans la Résistance.



Amadeo Cavalli naît le 23 juin 1899 à Valstagna, en Vénétie. En Italie, il est engagé dans le mouvement antifasciste. Après qu'il ait quitté son pays, son jeune frère Tarsizio, de santé fragile, succombe aux mauvais traitements infligés en représailles par les Chemises noires : Amadeo se le reprochera. Il donnera le même prénom à son premier fils.

De 1923 à 1926, il est manoeuvre à l'usine De Wendel à Jœuf (Meurthe-et-Moselle – 54 –).

Le 25 avril 1925 à Homécourt, Amadeo Cavalli se marie et aura cinq enfants, tous nés à Homécourt. En 1926, Amadeo Cavalli devient mineur de fer au puits de la Marine ou du Fond de la Noue à Homécourt.



Homécourt, mine du Fond de la Noue

Le 4 janvier 1935, le préfet de Meurthe-et-Moselle donne un avis favorable à la naturalisation française d'Amadeo Cavalli et de son épouse, le commissaire spécial d'Homécourt ayant indiqué, en juin 1934 que celui-ci « n'est pas connu comme s'occupant de politique et ne fréquente pas les réunions publiques ».

Le formulaire à remplir par le policier contient la rubrique suivante : « Renseignements précis sur l'état physique et les antécédents pathologiques du postulant et de sa famille (suivant les instructions de M. le Garde des Sceaux, du 11 octobre 1930, la naturalisation ne doit être en principe accordée qu'à des éléments sains et valides). » Le document est complété comme suit : « Le postulant et les membres de sa famille paraissent jouir d'une bonne santé (le père a toutefois été opéré d'un ulcère à l'estomac) ... ».

Amadéo Cavalli est adhérent de la CGT et du Parti communiste.

Pendant la guerre d'Espagne, son frère Giovanni s'engage dans les Brigades internationales pour défendre la République espagnole contre la rébellion du général Franco soutenue militairement par Hitler et Mussolini. Amadeo quête dans les cités ouvrières de sa ville pour soutenir financièrement les brigadistes. Il reste actif dans la clandestinité.

Le 7 février 1942, à 5h du matin, il est arrêté à son domicile, en présence de sa famille, par

deux Feldgendarmes.

Connu pour ses opinions, il est pris comme otage à la suite du sabotage du transformateur de la centrale électrique d'Auboué alimentant 17 mines de fer du bassin de Briey ; action de résistance dangereuse pour l'effort de guerre allemand et entraînant un échange de courrier entre Adolf Hitler et Otto von Stupnagel sur les conditions de la répression.

Amadéo Cavalli est détenu à Briey jusqu'au 9 février, puis conduit à la prison Charles III de Nancy.

Le 10 mars 1942, avec d'autres otages de Meurthe-et-Moselle, Amadéo Cavalli est transféré au camp allemand de Royallieu à Compiègne dans l'Oise administré et gardé par la Wehrmacht (Frontstalag 122 -Polizeihaftlager).

Maria-Luigia, son épouse, doit travailler en usine pour nourrir ses enfants.

Entre fin avril et fin juin 1942, Amadéo Cavalli est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande, en application d'un ordre de Hitler.

Le 6 juillet 1942, il est parmi les 1170 détenus conduits à la gare de Compiègne pour être déportés à Auschwitz-Birkenau.

Amadéo Cavalli meurt à Auschwitz à une date inconnue ; probablement avant la mi-mars 1943. Au retour des déportés, sa famille est informée de son décès par Jacques Jung, seul rescapé des treize "45000" d'Homécourt, et Giobbe Pasini, de Jarny (54). Dans une attestation, ils en expliquent les circonstances : Amadeo Cavalli, malade, épuisé, était incapable de grimper dans le camion qui quittait le camp pour emmener leur Kommando sur un lieu de travail. Le soir, ses camarades ne l'ont pas retrouvé dans le camp.

Source : Site internet de Mémoire Vive
<http://www.memoirevive.org>

Notre amie Danielle Cavalli, fille d'Amadéo Cavalli, 45000 arrêté à Homécourt (Meurthe et Moselle) a décidé de s'installer à Valstagna, village natal de son père en Italie.

Elle y poursuit le travail de Mémoire qu'elle menait lorsqu'elle habitait en Meurthe et Moselle. Alors que l'Italie, plongée dans une crise politique et économique voit ressurgir une idéologie et des mécanismes qui dans un autre contexte, ne sont pas sans évoquer les heures les plus difficiles de son histoire, elle a le courage de s'adresser, dans son village, à de jeunes collégiens qui ont réalisé un travail mémoriel. C'est un message de confiance et d'optimisme qu'elle leur délivre.



Danielle Cavalli

Je suis fille d'un partisan de Valstagna qui s'était opposé au fascisme ici même en 1925. Recherché, il a fui, et comme tant d'autres italiens, s'est réfugié en France. Quelques années après, mon père Amadeo Cavalli a d'abord aidé matériellement les Républicains espagnols qui se battaient contre le Général Franco en 1936 puis il est entré dans la Résistance Française comme de nombreux italiens qui savaient déjà ce qu'est un régime autoritaire. Son frère Giovanni lui, a quitté Valstagna pour s'engager dans les Brigades Internationales. C'était le début

de la seconde guerre mondiale. Les Résistants au nazisme en Lorraine, non loin de la frontière allemande, faisaient des sabotages. Ils furent pris, torturés pour les faire parler, emprisonnés puis envoyés à Auschwitz, dans ce camp de la mort, d'où mon père n'est jamais revenu.

Dans son convoi pour Auschwitz parti le 6 juillet 1942 de Compiègne, ils étaient 1170 hommes de toutes les régions de France, seulement 119 survivants sont revenus. Le dernier d'entre eux était Fernand Devaux qui est venu témoigner ici à Valstagna dans la salle Brotto et au collège. Il est mort en mai 2018, à l'âge de 94 ans. Il a souvent témoigné à Paris et dans d'autres régions de France, notamment en Lorraine où j'habitais. Je l'accompagnais dans les collèges et lycées. Lucien Ducastel survivant d'Auschwitz, décédé lui aussi, est venu témoigner dans mon village où les enfants d'une école primaire lui ont posé de nombreuses questions. Hélas, tous ces témoins directs qui ont vécu l'horreur, toutes ces voix se sont tues.

Je vous demande, chers élèves, de savoir dire un vrai « Non » au racisme. Les races n'existent pas,

même si nous sommes de couleur de peau différente, il n'y a qu'une seule race : la race humaine. La diversité des personnes est une grande richesse. Pensez à la chance que vous avez de pouvoir étudier. J'entendais il y a quelques jours à la télévision des adolescents du Yémen qui disaient aller à l'école avec la peur des bombes. Et pourtant ils avaient de beaux projets. Je les entendais dire : je veux devenir médecin, moi avocat, moi professeur. Prenez conscience que vous avez le pouvoir de réaliser vos projets, avec votre travail et votre motivation.

Vous êtes, vous les jeunes, l'avenir de l'Italie. Quand vous pourrez voter, prenez le temps de réfléchir ! Votre vote sera très important ainsi que vos représentants.

Je vous souhaite de réaliser vos rêves par votre volonté et votre engagement. N'oubliez pas que votre vie est la plus belle des entreprises ! Ne la laissez pas aller en déclin. Parce que la vie est belle, nous devons la remercier **pour ce qu'elle nous donne sans oublier le triste passé qui ne doit jamais revenir. C'est en connaissant et respectant les vraies valeurs de la vie : l'honnêteté, la vérité, la justice et le respect de l'autre que vous pourrez réaliser vos rêves. Nous vous le souhaitons et vous l'obtiendrez avec votre travail et votre motivation.**

Danielle Cavalli

Témoignage de Danielle Cavalli dans La Brenta (journal italien)



Stains - Genèse d'un projet

Les élèves du collège Joliot-Curie n'ont pas reçu de prix académique, en cette année 2018-2019, pour leur préparation du sujet du Concours national de la Résistance et de la Déportation, mais un prix spécifique leur a été remis pour leur investissement. Leur projet pourtant ne manquait pas d'une ambition construite de longue date ...

Rencontre avec Fabien Pontagnier, professeur d'Histoire-Géographie au collège Joliot-Curie de Stains.

Depuis quand travaillez-vous à Stains ?

Fabien Pontagnier - Je suis arrivé à Stains en 2012. J'avais 28 ans et deux ans d'ancienneté dans la profession. Il

me semblait essentiel de mieux connaître le territoire sur lequel on m'avait nommé. J'ai donc naturellement développé, en lien avec ma mission de professeur-relais aux Archives nationales après l'ouverture du site de Pierrefitte, plusieurs projets pédagogiques interdisciplinaires. Avec une approche artistique et géohistorique, notre objectif était de comprendre les mutations, dans le temps long, de notre commune et de ses territoires environnants.

Notre démarche prenait notamment appui sur la première séquence du programme de Géographie des classes de 6^e, « Mon espace proche ». Les élèves ont ainsi profité plusieurs années des interventions d'une photographe de Saint-Denis, Anna Rouker. La découverte et la mise en valeur de leur territoire nous semblait essentiel afin de déconstruire des représentations dépréciatives souvent accolées à notre commune et à ses quartiers. C'était aussi un moyen simple, pour plusieurs collègues nouvellement nommés, de mieux connaître leur lieu de travail et les enfants.

Avec l'aide d'Anne Thiébaud, qui travaillait alors aux Archives municipales, un livret de découverte du territoire de la ville a été élaboré. Il était constitué d'activités pédagogiques et accompagnait les élèves durant leur projet. Avec l'artiste, les enfants photographiaient des espaces précis de leur ville qu'ils confrontaient à des photographies ou des cartes postales anciennes de ces mêmes espaces, consultées aux Archives municipales et nationales. Ce travail donnait sens dans le temps à notre espace de vie et permettait de tisser un lien de confiance durable avec les élèves. De nombreuses compétences étaient travaillées avec les élèves, notamment dans la maîtrise des différents langages. Des photomontages étaient réalisés par les enfants qui liaient les documents d'archives, leurs photographies et des photogrammes élaborés à la Maison du geste et de l'image de Paris. En 2015, l'équipe pédagogique a finalement proposé une restitution globale de ces projets dans le cadre du festival international de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges.

Notre volonté d'ouverture aux territoires environnant l'établissement a également pris sens dans le cadre d'une option qui était alors proposée aux élèves de 3^e, « Découverte professionnelle 3 heures ». Durant trois ans, nous avons tissé des liens étroits avec les entreprises locales, pour finalement organiser au sein de notre collège, notre premier Forum des métiers. Cette démarche avait sens pédagogiquement puisque le groupe était responsable de l'ensemble de l'organisation de cet événement. Ce Forum se poursuit depuis dans notre établissement, mais les élèves ne sont plus associés à son organisation. L'option « Découverte professionnelle » a d'ailleurs été supprimée.

C'est sur cette lancée, que vous et vos collègues, vous vous engagez avec les élèves dans la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation ?

En 2015, j'ai finalement souhaité engager des élèves dans le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Notre objectif était de poursuivre cette approche historique et territoriale sur une période plus précise, celle de la Deuxième Guerre mondiale.

Mon ancien collègue d'Histoire/Géographie, monsieur Lechable, avait construit un projet mémoriel intergénérationnel, permettant notamment aux élèves de l'établissement de participer aux différentes commémorations municipales. Les enfants rendaient également visite aux pensionnaires de la maison de retraite située à proximité du collège. Il m'a présenté cette démarche et m'a proposé de la poursuivre. J'ai choisi de l'adapter pour mieux me l'approprier. L'inscription dans le cadre du CNRD me semblait essentielle à plusieurs titres. D'un point de vue pratique, cela confiait à notre action, notamment vis-à-vis des partenaires, des musées, des lieux de mémoires, des associations, un cadre reconnu. Nos demandes de subventions avaient ainsi davantage de chance d'aboutir. Notre démarche interdisciplinaire et notre volonté de confronter les élèves avec les lieux de mémoire, notamment en Allemagne, où nous avons noué une relation étroite avec le mémorial de Buchenwald, nécessitait une collecte de fonds considérable. L'équipe pédagogique est parvenue, chaque année, à rassembler plusieurs dizaines de milliers d'euros. Au final, cette réussite a d'ailleurs fini par nous être reprochée par les acteurs mêmes du CNRD. C'était pourtant le seul moyen de permettre à nos enfants issus de quartiers défavorisés de partir en Allemagne pour un séjour mémoriel d'une semaine, en 2017 et en 2019, pour 25 euros par famille.

Entre 2015 et juin 2017, avec mon collègue d'Éducation musicale, M. Druart, nous avons abordé un thème méconnu, alors un peu en marge du CNRD, celui des prisonniers de guerre français des stalags et des Auflags. Nous étions en contact avec le musicien Damien Pouvreau, que nous avons accompagné avec les élèves la première année, dans l'élaboration d'un spectacle qu'il créait, alors intitulé 2710 jours de ma jeunesse. Il l'a depuis joué à de nombreuses reprises partout en France, notamment au « off » du festival d'Avignon. Il s'agissait de la mise en musique des écrits de son grand-père, prisonnier de guerre durant la Deuxième Guerre mondiale. L'année suivante, les élèves ont rédigé avec Damien des carnets de prisonniers, finalement mis en musique sur le modèle de slams. Nous travaillions aussi sur des documents similaires aux Archives nationales. Nous avons pour la première fois participé au CNRD en 2016 et obtenu un prix départemental pour un travail qui ne s'inscrivait certes pas parfaitement, dans le thème de cette année-là. Nous avions envie de prolonger cette expérience musicale avec mon nouveau collègue, M. Pierre. Nous souhaitions approfondir notre démarche interdisciplinaire, lui donner corps davantage et fusionner quasiment sur cette action nos disciplines. Nous avions l'idée à travers le thème du CNRD, de faire évoluer nos pratiques pédagogiques ; de mobiliser et de confondre les connaissances et les compétences de nos disciplines respectives. En 2016-2017 avec une quinzaine d'élèves volontaires de 3^e, nous sommes parvenus à créer un véritable groupe CNRD identifié dans l'établissement, auquel les élèves membres étaient assez fiers d'appartenir. Le thème, sur l'univers concentrationnaire, permettait de mobiliser et de lier plusieurs disciplines : Lettres, Arts plastiques, Éducation musicale et Histoire-Géographie. Le groupe travaillait pour chaque séance avec un ou deux enseignants qui apportaient chacun mais dans un même temps son regard disciplinaire sur un sujet. Plus de vingt séances ont été effectuées avec le groupe, en dehors du temps scolaire parfois. Il nous semblait essentiel afin de donner sens à

cette période pour nos élèves, dont les mémoires familiales ne font souvent pas écho, d'entamer une réflexion sur l'espace local puis suivre le cheminement des Stanoises et des Stanois déportés. Nous avons travaillé avec un historien local, enseignant d'EPS retraité, Gérard Larue, et choisi cinq concitoyens de nos élèves : Marcel Andréas, Albert Dumoulin, Renée Rihet, Marcel Thiébault et Robert Vignes, sur lesquels nous possédions de nombreuses archives. Nous avons retracé leurs parcours en étudiant les fonds des différents services territoriaux d'archives. Finalement, une malle pédagogique a été élaborée, contenant une exposition et des activités à destination d'élèves du primaire et du secondaire, car nous souhaitions partager auprès d'autres enfants et établissements l'ensemble des informations collectées et étudiées. Malheureusement, la malle est toujours conservée et nous ne pouvons donc pas la diffuser comme nous l'aurions souhaité. Nous avons réimprimé quelques activités et les avons utilisées durant des séances avec des classes de CM2 de l'école Guillaume Apollinaire. Nous n'avions plus le budget suffisant pour rééditer la malle.

Après le dépôt du projet pour le CNRD, nous avons préparé plusieurs concerts pédagogiques. Nous avons découvert par l'intermédiaire de Christophe Barret, qui travaillait alors au service éducatif des Archives nationales, un recueil de poèmes composés par un déporté belge, Léon Leloir intitulé *Je reviens de l'enfer*. L'original du texte est conservé aux Archives nationales ; nous l'avons étudié avec les élèves. Léon Leloir, décédé peu de temps après sa libération du camp de Buchenwald, était un latiniste et helléniste reconnu. Les poèmes sont en alexandrins et selon leur auteur, ils auraient été mémorisés durant son internement. Nous avons proposé à un jeune compositeur, Pierre Chépélov, d'en mettre quelques extraits en musique en intégrant des parties chantées pour nos élèves. Plusieurs concerts pédagogiques ont ainsi été organisés en 2017 et 2018 aux Archives nationales et à la mairie du 4^e arrondissement de Paris. Le chœur était constitué des élèves de 3^e du collège et d'enfants de CM1/CM2 de l'école Guillaume Apollinaire de Stains. Avec ce projet choral, valorisant l'inter cycles, l'interdisciplinarité, nous nous inscrivions de fait pleinement dans les priorités éducatives nationales officielles.

Et cette année, qu'avez-vous proposé pour le CNRD ?

Les élèves ont réalisé deux restitutions. Une carte historique de deux mètres cinquante sur deux mètres sur le thème du CNRD 2019, élaborée durant

plusieurs séances avec notre collègue d'Arts plastiques et une artiste, Sybille Mathiaud. Elle matérialisait à la fois notre démarche pédagogique et les parcours des résistants déportés de notre ville. Nous sommes partis de notre commune, pour donner sens au thème du CNRD de cette année. Par l'étude des noms de rues et celle des plaques commémoratives de la commune, nous avons approfondi notre travail sur la résistance et la déportation à Stains. Avec Gérard Larue et les élèves, nous avons établi une liste beaucoup plus complète des Stanois qui ont été déportés durant cette période. Notre travail a consisté à retracer, à comprendre puis à expliquer sur plusieurs panneaux leurs parcours. Nous disposons surtout aujourd'hui d'une somme d'informations considérable sur cette époque, que nous espérons pouvoir communiquer auprès du public. Cette carte était ainsi accompagnée de panneaux explicatifs afin d'être plus facilement compréhensibles par le jury, puis le public. Parallèlement, après avoir appris la disparition de Fernand Devaux avant la rentrée scolaire, nous avons souhaité lui rendre hommage à travers notre projet. C'était aussi un moyen de compléter notre démarche pédagogique. D'un côté, une analyse générale des répressions et des déportations à travers l'exemple des déportés de Stains et d'un autre, nous pouvions porter un regard précis sur le parcours singulier de Fernand Devaux. Nous avons rencontré Fernand pour

la première fois le 27 janvier 2017 aux Archives nationales, avec Jean-Marie Dusselier représentant l'association *Mémoire vive*, à l'occasion d'une rencontre avec des élèves de notre collège. Profitant de cette journée commémorative, la rectrice de l'académie de Créteil et des inspecteurs s'étaient déplacés. Nous ne connaissions pas alors très bien Fernand, mais nous avons compris en le côtoyant plus régulièrement, combien cette visite officielle était en décalage avec lui. Nous avons aussi rencontré Bertrand Herz en 2018 avec Fernand au siège de l'association Buchenwald Dora et kommandos. Cette rencontre inédite entre eux fut un moment privilégié pour nous.

L'hommage que nous souhaitions rendre à Fernand se devait d'être chanté dans la logique de nos concerts pédagogiques débutés en 2017. Accompagnés d'une auteure, Valentine Goby, les élèves ont tout d'abord rédigé un texte à partir de documents d'archives sur le parcours de Fernand Devaux. Ils ont également rencontré sa fille au collège. Le texte a ensuite été transmis à Pierre Chépélov, qui, après avoir échangé avec les élèves, a composé la musique. De ce travail collectif, est née l'œuvre F. Devaux, dans laquelle des récitants racontent l'engagement de Fernand, de son entrée en résistance, à sa déportation, en détaillant son arrestation à Saint-Denis en 1940, avec un chœur d'élèves composé des autres membres du groupe du projet CNRD, et d'une classe de 6^e du collège, déjà inscrite dans un projet choral. Les enfants étaient accompagnés d'un orchestre professionnel. L'ensemble était dirigé par un chef d'orchestre, Yohann Recoules. L'œuvre F. Devaux a été enregistrée lors du concert organisé aux Archives nationales, structure porteuse du projet, puis proposée dans le cadre du CNRD. Un panneau retraçait le parcours d'un Stanois, Édouard Dumoulin, lui aussi déporté politique à Auschwitz dans le convoi des 45000, qui nous permettait de tisser un lien aisé avec Fernand. La carte historique et les panneaux ont été placés dans une valise des années 1940, décorée par les élèves. Le jury, malheureusement, n'a pas su se saisir, selon les termes d'un responsable du concours, des restitutions. Il a trouvé l'ensemble trop ambitieux, ce que nous ne pouvons que regretter.

Nous souhaitons aujourd'hui pouvoir éditer un DVD du concert pour diffuser cette œuvre magnifique, composée en hommage à Fernand Devaux. Ensuite, nous espérons, et nos nombreuses relances auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), vont dans ce sens, pouvoir récupérer les travaux élaborés par les élèves depuis 2017 sur les thèmes de la résistance, des répressions et des déportations à Stains, afin de proposer à la municipalité un espace historique et mémoriel sur la période au sein de la nouvelle médiathèque de la ville. Nous proposons une démarche collaborative, puisque nos restitutions ont-elles-mêmes été élaborées avec l'apport des familles des déportés de Stains. Nous voulons que ce travail soit accessible aux Stanois et leur profite. Les élèves du CNRD des différentes années sont volontaires pour encadrer des visites de scolaires durant lesquelles ils expliqueraient leurs travaux et les parcours de ces femmes et de ces hommes de leur ville.

Hélène Amblard

LES 31000 ET LES 45000 ET LA GUERRE A L'EST

Le 21 Juin 1941 Hitler attaque par surprise l'Union Soviétique. C'est le début du conflit le plus meurtrier de l'histoire humaine, décisif pour l'issue de la Seconde Guerre Mondiale. Il sera aussi très lourd de signification pour les 45000 et les 31000, dont une majorité avait lutté pour l'idéal du communisme. Ils allaient être à la fois acteurs, victimes, et témoins.

Dans une précédente contribution(1), nous avons évoqué l'entre-deux-guerres et la manière dont Hitler, jouant de l'attentisme et de l'antisoviétisme des démocraties occidentales, a pu remilitariser, récupérer sans coup fêrir la rive gauche du Rhin, annexer l'Autriche, s'engager dans la guerre contre la République Espagnole, puis dépecer la Tchécoslovaquie. Son appétit ne s'arrêtant pas là, et afin d'éviter d'être pris entre deux fronts, il se résout à proposer à Staline un pacte de non-agression, avec des clauses peu glorieuses. En



Stalingrad 1942

France il est prétexte à la répression anticomuniste. Nombre de futurs 45000 sont taxés d'intelligence avec l'ennemi alors qu'ils ont été les champions de la lutte contre le fascisme, pour reprendre l'expression de Léon Blum. Il ajoutera : l'indignation nous inspira même des actes que pour ma part

je regrette.

Les mains libres à l'Est, Hitler attaque et défait la Pologne, puis la France. La Grande Bretagne résiste, isolée sur son île. Conformément à ce qu'il avait écrit dans *Mein Kampf*, il prépare ensuite l'invasion de l'Union Soviétique. C'est l'opération Barbarossa, qui débute le 21 Juin 1941. En ce jour, en France, de nombreux communistes ou sympathisants sont arrêtés et dirigés préventivement vers les camps.

Militairement l'Armée Rouge est complètement prise au dépourvu. Ses meilleurs officiers ont été éliminés par les purges de Staline, et malgré un armement de qualité, elle est surclassée et balayée pendant les premiers mois du conflit, perdant des millions de tués et de prisonniers dans de gigantesques encerclements. Elle abandonne aussi des territoires très riches dans lesquels la population qui ne pouvant fuir, sera destinée à être exterminée ou à devenir les esclaves des colons allemands.

Mais Staline et le peuple soviétique ne lâchent pas prise. Les usines sont déménagées à l'Est et un immense effort de guerre militaire et industriel est entrepris. C'est la Grande Guerre Patriotique. Puis, suite aux révélations de l'espion Richard Sorge qui affirme que le Japon n'attaquera pas, les troupes d'Extrême Orient sont ramenées à l'Ouest et le futur Maréchal Joukov défait la Wehrmacht devant Moscou fin 1941, pour la première fois de son histoire. Le plan d'Hitler visant à détruire l'Union Soviétique a échoué. Ses armées battues refluent dans l'hiver. Dans le monde, l'espoir reprend.

L'été 1942 commence toutefois très mal. L'Armée Rouge est battue dans le Caucase, mais conserve les pétroles de Bakou, objectif principal d'Hitler. C'est l'époque où les 45000 arrivent à Auschwitz. Le camp, initialement prévu pour la population polonaise, a été agrandi par des prisonniers soviétiques qui ont aussi servi aux expérimentations des chambres à gaz. Il est devenu le principal lieu d'extermination des juifs, où ceux qui ne sont pas immédiatement assassinés sont destinés à mourir au travail. La mortalité y est de 25% par mois. En quelques mois la plus grande partie des hommes du convoi va cruellement disparaître.

Un mois plus tard s'engage la bataille de Stalingrad. La farouche résistance de la grande cité industrielle permet la fixation de la meilleure armée allemande, qui est ensuite encerclée et anéantie durant l'hiver. C'est le vrai tournant de la guerre. La Wehrmacht réussit toutefois à se reprendre, mais l'Allemagne ne peut plus prétendre à la victoire. Ses alliés commencent à quitter le bateau. Dans un discours fanatique prononcé à Berlin début 1943 Goebbels annonce l'engagement de la Guerre Totale. Les conséquences se font ressentir sur le camp d'Auschwitz. C'est à cette époque que le convoi des 31000 y pénètre, en chantant la Marseillaise. Les nazis font d'abord expier aux détenus leur défaite dans une sélection particulièrement barbare. Mais les maîtres du Reich comprennent aussi que s'ils veulent obtenir plus de leurs esclaves il faut leur laisser un minimum vital. A partir du printemps les conditions de vie s'améliorent et la mortalité chute considérablement. Contrepartie cynique, les convois arrivant seront souvent intégralement exterminés faute de décès à remplacer, et les sinistres cheminées fonctionnent jour et nuit. Mais déjà les 31000, elles aussi, avaient majoritairement disparu.

Une troisième bataille géante s'engage à nouveau en Juillet 1943, la Wehrmacht cherche à réduire le saillant de Kursk, et à y détruire de nombreuses armées soviétiques. Mais l'offensive est anticipée et arrêtée par une défense bien organisée, et l'Armée Rouge, pour la première fois depuis le début de la guerre, lance une contre-offensive d'été victorieuse qui lui permet de reprendre de nombreuses villes et régions industrielles, de retraverser le Dniepr, et de libérer Kiev. Désormais les années, les mois de l'Allemagne nazie sont comptés. Dans le camp d'Auschwitz les survivants comprennent que la chance a définitivement tourné. Mais le front est encore loin. Un embryon de résistance s'est organisé.

Trois ans après l'agression hitlérienne, et deux semaines après le débarquement allié en France, le 22 Juin 1944, l'Armée Rouge attaque vers la Biélorussie. Le Groupe d'Armée Centre de la Wehrmacht y est détruit, dans la plus large défaite jamais subie par l'Allemagne dans une guerre, quatre fois plus meurtrière que celle infligée par les alliés à l'Ouest, en Normandie. L'offensive s'arrête en Pologne sur la Vistule, après 600 km parcourus en un mois dans des territoires dévastés par la cruauté de l'occupant. Le camp de Maidanek est libéré, et la monstruosité du système d'extermination nazi révélée au monde. Le camp d'Auschwitz est à portée de la prochaine offensive, et les prisonniers peuvent craindre l'extermination, car les nazis ne veulent pas laisser de témoins derrière eux. Une grande partie des femmes du convoi des 31000 est évacuée dès Août 1944.

L'Armée Rouge doit se réorganiser et cela va prendre du temps. En Janvier 1945, elle lance une nouvelle puissante offensive qui en quelques

semaines va lui permettre de libérer la Pologne et de border l'Oder à l'Ouest, à 70 km de Berlin. En chemin elle libère le camp d'Auschwitz dont l'évacuation a été précipitée. Si une partie des installations a été dynamitée ou incendiée, il n'est pas difficile d'en reconstituer l'ampleur et l'utilisation, d'autant plus que de nombreux détenus, dont quelques 45000, y sont restés cachés et vont pouvoir témoigner auprès des libérateurs.

Pour les autres ce sera les marches de la mort vers le centre de l'Allemagne, dans l'ambiance apocalyptique de la fin du 3^e Reich. La plupart des 45000 et 31000 (certaines sont libérées à Mauthausen), concentrationnaires aguerris, survivront toutefois généralement là où des centaines de milliers d'autres périront dans des conditions atroces, au cœur de l'hiver.

Puis, après de sanglants combats en Prusse Orientale, l'attaque reprend sur Berlin. Le 30 Avril, dans son bunker encerclé par les soviétiques, Hitler se suicide. Une semaine après l'Allemagne nazie capitule sans conditions. Le conflit aura vu périr 45 millions d'européens, dont une majorité de citoyens soviétiques, et laisse d'immenses destructions. Il aura vu à l'Est l'Union Soviétique, complètement dépassée dans les premiers mois, amputée de millions de soldats et de ses territoires les plus riches, se rétablir et infliger aux nazis les plus cinglantes défaites avant d'arriver jusqu'à Berlin, au prix de sacrifices immenses. Son prestige est à l'apogée, et restera à jamais dans la mémoire de la plupart des 45000 et 31000, majoritairement sympathisants communistes. La fin de la guerre les trouvera en des lieux divers et certains devront attendre avant de retrouver le chemin de la France et de leurs familles. Il va leur falloir réapprendre une vie normale, au milieu de leurs souvenirs, des nécessités de la reconstruction, et de leurs engagements politiques et syndicaux. C'est une autre histoire.

Pierre Odru

Libération d'Auschwitz



(1) Voir notre bulletin n°69

La lutte clandestine en France : Une histoire de la Résistance 1940-1944 ⁽¹⁾

Trois historiens, spécialistes de la Résistance, membres du Conseil scientifique du projet de nouveau musée du MRN, ont décidé de conjuguer leurs expertises et de croiser leurs points de vue sur une des périodes des plus critiques de notre histoire et des plus déterminantes pour notre histoire contemporaine. Ils se sont appuyés sur un foisonnement d'archives et une abondante littérature. Ils ont voulu renouveler les approches classiques et parfois aller à rebours, comme dans le cas de la mémoire de la Résistance, les thèses communément admises.

Chacun des dix-sept chapitres du livre s'ouvre sur un document d'archive : une photo d'identité, une reproduction d'une feuille clandestine, un document administratif, un cliché d'une scène publique ou privée. Ces documents d'archive illustrent une facette de cette histoire, saturée en représentation mais si pauvre, par définition, en illustration. Ces documents variés témoignent du parcours de vie d'hommes et de femmes, de leurs engagements dans la Résistance, dans la diversité de leurs opinions et de leurs origines sociales et des débats et des choix qu'ils ont dû faire. Les présentations de ces documents se veulent comme autant de

portes d'entrée vers un monde par nature difficile, la lutte clandestine dans ses différentes composantes.

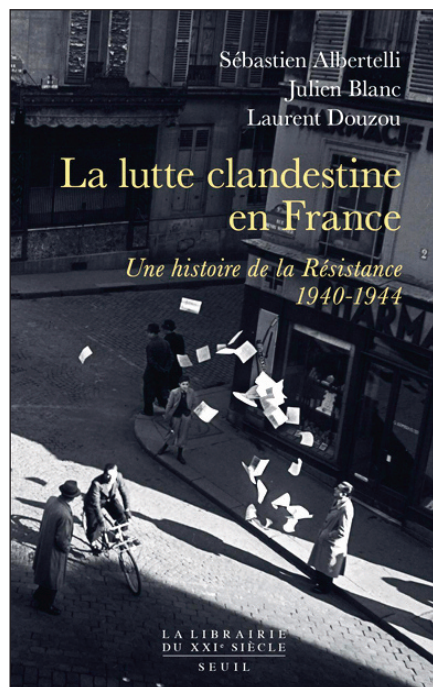
Le livre suit la trame chronologique de la période de l'Occupation, depuis les premières manifestations du refus après la terrible défaite en 1940, jusqu'aux libérations du territoire à l'été et à l'automne 1944. Cette trame chronologique est naturellement scandée par les grands tournants de la guerre comme l'invasion de l'Union soviétique, le débarquement des alliés en Afrique du nord. Par leur volonté de s'approcher au plus près de l'engagement des hommes et des femmes, les auteurs ont voulu rendre compte de l'extrême densité du temps résistant, ses pratiques – leur

grande diversité – et sa sociabilité. Face à des appareils de répressions, tant de l'Occupant que du régime de Vichy, au danger permanent, la

Résistance a dû se réinventer en permanence. Ces choix font de ce livre, au format relativement réduit, un ouvrage dense et foisonnant. Toutefois, les auteurs ont privilégié les mouvements de Résistance de la zone sud et de la zone nord et leurs chefs par rapport aux partis politiques et aux syndicats rentrés en Résistance. Une fois admis ce point de vue partagé par les auteurs, le grand intérêt du livre est le processus d'unification de la Résistance intérieure, ses liens tissés progressivement avec les Forces Françaises Libres et les réseaux français, britanniques ou polonais, les débats, les luttes et les divisions que cela a suscités.

Une fois les mouvements de Résistance unifiés au travers de la création des MUR, le début de l'année 1943, marque l'entrée en scène dans le champ de la Résistance intérieure de responsables de haut rang de la France Libre qui sont amenés à l'idée que la Résistance politique ne peut être réduite aux seuls mouvements de Résistance. Partis et syndicats résistants doivent y être représentés. En particulier, à la mi-décembre 1942, Jean Moulin est sur cette ligne en affirmant la nécessité d'un « organe fédérateur » au-dessus du Comité de coordination de la zone sud. Dans la même période, Fernand Grenier arrive à Londres, dûment mandaté par le Comité central du Parti communiste. Malgré les tensions, les débats et les polémiques inévitables, toutes ces initiatives conduiront à la création du Conseil national de la Résistance dont la date de création est une des grandes dates de l'histoire de France, comme la date de la refondation de la République et de la Démocratie. Les pages sur tout ce processus d'unification sont instructives.

Par ailleurs, concernant l'engagement du Parti communiste, les auteurs en restent sur une approche classique : « La direction du Parti communiste concentre d'abord ses attaques sur Vichy et ménage l'occupant. Au point de chercher à négocier en juillet 1940 avec ce dernier la réparation du journal L'Humanité. Puis, progressivement, la ligne officielle évolue dans un sens anti-allemand comme en témoigne la création du Front National de lutte pour l'indépendance et la libération de la France (FN) en mai 1941. ». Ils précisent qu'en réalité, avant cette inflexion, les anciens



(1) LA LUTTE CLANDESTINE EN FRANCE - de Sébastien Albertelli, Jules Blanc et Laurent Douzou
Collection La Librairie du XXI^e siècle édition le Seuil - Avec le soutien du Musée de la Résistance Nationale

militants de ce parti atomisé se trouvent dans des configurations très diverses et font des choix différents en fonction de leur situation : rester fidèle à la ligne à l'instar de Charles Tillon ; rester fidèle tout en prenant des initiatives autonomes faute de contact avec la direction, comme Georges Guigouin ; rentrer dans des organisations hors de l'orbite communiste, tel Jean-Pierre Vernant.

De plus, en termes de répression, les auteurs privilégient le terme consacré de « crise des otages » au lieu de « politique des otages qui rend mieux compte du recours d'une arme supplémentaire dans l'arsenal répressif nazi. Citant Pierre Laborie, les auteurs notent que l'ampleur des représailles allemandes agit à la manière d'un électrochoc. La réaction dans l'instant de Germaine Tillon est significative : « Maintenant tout s'éclaire, tout est net, tout est limpide... ». Les auteurs citent également le numéro 5 de Libération sud, daté de janvier 1942 et qui fait le récit de la fusillade de Châteaubriant et de la « déportation vers la Pologne de 800 hommes ramassés dans les prisons, dans les camps, à Drancy et ailleurs ». En termes de déportation, nous sommes visiblement au début du processus et nous sommes loin du nombre des déportés des convois vers Auschwitz de mars à début juillet, y compris le convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45000 ». Le chapitre suivant traite du tournant de l'été 1942, le retour de Pierre Laval, et de l'immense choc dans l'opinion publique après l'étendue des

persécutions des Juifs, les rafles et en premier lieu la rafle du Vel d'Hiv.

Une particularité de la démarche des auteurs est d'aborder la Mémoire de la Résistance après-guerre. Les Mémoires de la Résistance et des Déportations sont aujourd'hui des objets d'histoire. Sous le titre « Une mémoire impossible », les auteurs sont aux antipodes du mythe du « Résistancialisme » proposé par Henry Rouso dans le Syndrome de Vichy publié en 1982 et qui servit de schéma explicatif dominant. Ils soulignent le fait que la place de la Résistance dans la mémoire d'ensemble des années de l'Occupation est autrement complexe. En réalité, la mémoire de la Résistance n'aura cessé d'éprouver les pires difficultés à se faire entendre dans la France d'après-guerre. La Résistance est épisodiquement mise à l'honneur avec éclat. Il n'en découle pas de quelques temps forts que la Résistance ait été célébrée continûment et sans retenue par les pouvoirs publics. Il faut attendre plus de dix ans, en 1957, pour qu'une série de timbres soit éditée à la Mémoire des « héros de la Résistance », la série se poursuit de 1958 à 1961 et s'interrompt au moment où le résistancialisme gaulliste est réputé s'être pleinement déployé. Aucun communiste ne fait partie des « héros » ainsi célébrés. Par ailleurs, le Mémorial de la France combattante du Mont Valérien, voulu par le Général de Gaulle, accueille 16 dépouilles dont seulement 4 résistants, dont deux femmes,



D'ici quelques mois, début 2020, c'est dans le lumineux espace Aimé Césaire, face à La Marne, que se déploiera le Musée de la Résistance nationale (MRN) de Champigny-sur-Marne.

et 12 militaires d'armes et d'unités différentes. On dissout donc cette mémoire résistante en même temps qu'on l'honore. Jean Moulin rentre au Panthéon le 19 décembre 1964, sous l'ombre tutélaire de l'Ordre de la Libération, soit vingt ans après la Libération. Le monument à la Mémoire des fusillés du Mont Valérien est inauguré le 20 septembre 2003, soit près de 60 ans après la Libération. Quatre autres résistants entreront au Panthéon, dont deux femmes : Geneviève de Gaule, Germaine Tillon, Pierre Brosselette et Jean Zay, en mai 2005 pour le 75^e anniversaire de la capitulation nazie. La loi instituant la Journée nationale de la Résistance n'est votée qu'en 2013, consacrant la date de la première réunion du CNR sous la présidence de Jean Moulin, soit 70 ans après les faits. Et son institutionnalisation reste encore très problématique.

La mémoire de la Résistance, après-guerre jusqu'à nos jours, reste problématique pour des raisons liées aux contextes politiques et historiques. L'intérêt de la démarche des auteurs est d'ouvrir le débat.

En relation avec la destinée de la mémoire de la Résistance, la mémoire de la Déportation dans toutes ses dimensions (les mémoires des déportations) reste également incertaine. Il faut, en effet, attendre près de dix ans, le 14 avril 1954, pour que soit instituée la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation ; l'année 1961 pour la création du Concours national de la Résistance et de la Déportation ; le 12 avril 1962 pour que soit inauguré le Mémorial des

martyrs de la Déportation, à la poupe de l'Île de la Cité. En 1957, fut inauguré le Mémorial du Martyr juif inconnu. En janvier 2005, l'ensemble du site, avec le mur des noms, prend le nom de Mémorial de la Shoah. Ces mémoires sont des mémoires faibles. Ce lien entre la complexité de la mémoire de la Résistance et celles des déportations nous invitent à ne pas nous arrêter à ce qu'une analyse un peu rapide qualifie parfois de concurrence mémorielle mais à avoir toujours à l'esprit les mécanismes liés aux différents contextes politiques et historiques dans lesquelles évoluent les mémoires.

En épilogue, les auteurs écrivent : « Quatre-vingts ans après la fin de la lutte, les récits que l'on en fait s'appuient sur des connaissances éparées qui ne peuvent pas rendre compte de toutes les facettes du kaléidoscope résistant... Le travail historique ne consiste pas à faire émerger intact un passé enfoui mais à proposer des grilles d'intelligibilité qui doivent composer avec des zones d'ombre persistantes, voire irréductibles. »

Et d'ajouter : « A défaut de leçons claires et nettes, aisément transposables dans le présent, cette histoire n'a pas fini de nous interroger et d'être source d'inspiration. »

Yves Jégouzo

MÉDAILLE EN BRONZE FLORENTIN



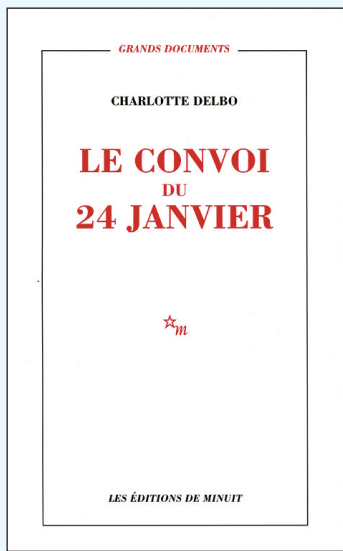
Gravage
du recto de notre médaille par une ouvrière d'art
de la Monnaie de Paris



Mémoire Vive a fait frapper par la Monnaie de Paris une médaille d'un diamètre de 68 mm, à l'occasion du 70^e anniversaire du départ à Auschwitz des convois des 45000 et des 31000.

Il reste quelques exemplaires que vous pouvez commander auprès de Mémoire Vive, au prix de 100 euros.

VENTES DE LIVRES



Le convoi du 24 janvier

Il s'agit d'un ouvrage écrit par Charlotte Delbo, avec le soutien de Marie-Elisa Nordmann-Cohen et la coopération de plusieurs 31000. Charlotte Delbo a réussi à reconstituer la liste du convoi des « 31000 » et, sur la base d'un questionnaire envoyé aux intéressées ou à des rescapées ayant connu des 31000 disparues a rédigé une notice pour chacune d'elle qui retrace sa vie avant l'arrestation, la déportation à Auschwitz et pour les rescapées quelques mots sur le retour. Ce

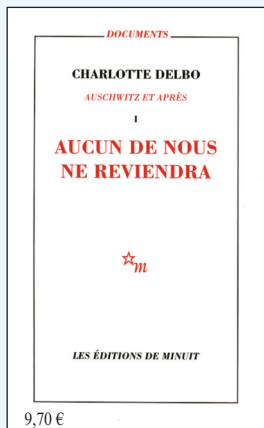
livre, qui fait vivre chacune de ces femmes est aussi une véritable fresque sociologique de la composition du convoi.



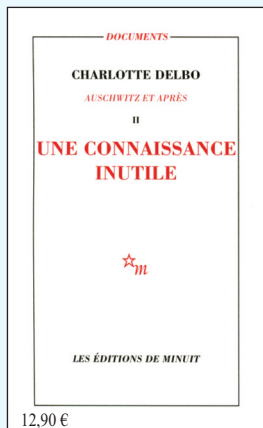
Triangles rouges à Auschwitz

Cet ouvrage prend sa source dans la thèse de doctorat d'histoire de Claudine Cardon-Hamet. C'est une étude historique du convoi des 45000, convoi qui occupe une place particulière dans l'histoire de la déportation de répression. Placé sous la bannière de la croisade hitlérienne contre le judéo-bolchévisme, ses origines se mêlent à celle des fusillades d'otages et des premiers transports juifs de France. Cet ouvrage permet de suivre le parcours de ces 1175 hommes liés par un

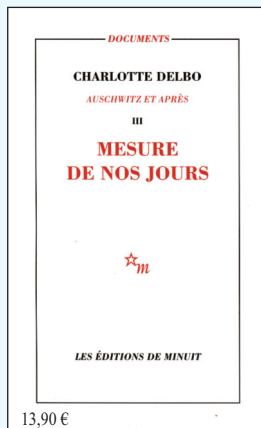
destin commun et donne à voir une perception claire des mécanismes du système concentrationnaire nazi.



9,70 €



12,90 €



13,90 €

Clé USB présentant l'exposition de Mémoire Vive



Il s'agit d'une clé USB comportant le logo de Mémoire Vive et sur laquelle nous avons chargé le dépliant de présentation de l'association et les panneaux de notre exposition, riche en éléments historiques. (12 euros l'unité)

Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau

Bulletin d'adhésion - cotisation 2019

À adresser à : Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : E-mail :

Ci-joint un chèque de euros libellé à l'ordre de Association Mémoire Vive des 45000 et 31000

L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Toute somme supérieure à 25 € fera l'objet d'une attestation de don à fournir avec votre déclaration d'impôt et donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.



N'hésitez pas à nous transmettre et à mettre à jour votre adresse mail auprès de Josette Marti (jo.marti@free.fr).
Nous pourrions ainsi vous informer plus rapidement de nos activités et ferons des économies de frais postaux



Ne pas jeter sur la voie publique

Votre prochain bulletin sera consacré au dernier voyage organisé par Mémoire Vive à Auschwitz-Birkenau